



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3285 — Vendredi 13 Février 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE NOTATION

FITCH MAINTIENT SOUS SURVEILLANCE NEGATIVE LA NOTE A LONG TERME D'ALKIMIA 2

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR - COTUNACE - 3

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES - BFPME - 3

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE EL WIFACK LEASING 4-6

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2009/1 » 7

COURBE DES TAUX

7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

8

ANNEXE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2008 :

- ARABIA SICAV
- UNIVERS OBLIGATION SICAV
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
- AL HIFADH SICAV

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch maintient sous surveillance négative la note à long terme d'Alkimia

Fitch Ratings - Tunis – 13 février 2009 : Fitch Ratings maintient sous surveillance négative la note nationale à long terme 'BB (tun)' de la Société Chimique Alkimia (Alkimia). La note nationale à court terme 'B' (tun) a été confirmée. Alkimia est le principal producteur de tripolyphosphate de sodium (« STPP ») de la région Moyen Orient-Afrique du Nord (« MENA »).

Le maintien de la surveillance reflète les incertitudes concernant l'évolution de la performance d'Alkimia durant l'année 2009 et au-delà, après que les producteurs de détergents aient réduit leur consommation de STPP, du fait de prix nettement supérieurs aux niveaux historiques enregistrés en 2008, et en prévision d'une réduction de la consommation en 2009. Les prix du STPP ont atteint des niveaux sans précédent au cours du troisième trimestre 2008 suite à l'augmentation des prix des matières premières incitant ainsi les producteurs de détergents à substituer le STPP par des solutions moins chères. Les unités de production d'Alkimia ont redémarré la première semaine de janvier 2009 après leur arrêt en septembre 2008. Alkimia a déjà reçu des commandes pour le premier trimestre 2009 portant sur environ 13 000 tonnes de STPP, ce qui est faible par rapport à un volume de ventes de l'ordre de 34 000 tonnes au premier trimestre 2008. Le carnet de commandes d'Alkimia pour l'année 2009, qui reste à ce jour indéterminé, est un indicateur crucial de la compétitivité de la société et de sa capacité à dépasser la crise. La société devra négocier avec ses clients des engagements à plus long terme pendant les semaines à venir.

Fitch avait placé la note d'Alkimia sous surveillance négative le 22 novembre 2008 suite à l'annonce par la société de l'arrêt de ses unités de production après des annulations de commandes de la part de ses principaux clients du fait de l'augmentation importante des prix du STPP. La situation était d'autant plus préoccupante qu'il existe toujours un risque de substitution du STPP et que les ventes sont très concentrées.

L'agence souligne, par ailleurs, la liquidité confortable d'Alkimia, avec une trésorerie de l'ordre de 22 Mio TND à fin décembre 2008 comparée à une dette à court terme de 1,2 Mio TND. Néanmoins, une rentabilité d'exploitation nettement inférieure aux niveaux historiques pourrait menacer la couverture du service de la dette sur les prochains mois.

L'agence suivra l'évolution du carnet de commandes au cours des prochaines semaines et procédera à la revue des notes en temps utile.

Alkimia a une capacité de production de 140 000 tonnes. Le STPP est un dérivé de l'acide phosphorique qui constitue l'ingrédient de base des détergents de synthèse. Le Groupe Chimique Tunisien ('AA (tun)')/Stable) est le seul fournisseur d'acide phosphorique d'Alkimia et son principal actionnaire, avec une participation de 39%. Les autres grands actionnaires sont le groupe Doghri (qui détient indirectement 39% du capital) et le groupe Driss (17%). Les 5% restants sont cotés à la bourse de Tunis.

Le rapport de notation d'Alkimia sera prochainement disponible sur le site de l'agence www.fitchratings.com.tn

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) *Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch Ratings qui en assume l'entière responsabilité.*

ASSEMBLEES GENERALES**AVIS DES SOCIETES**

**COMPAGNIE TUNISIENNE POUR
L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
- COTUNACE -**

Siège Social : Rue 8006, Cité Montplaisir - 1002 Tunis -

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **23 février 2009 à 10H**, au siège social de la compagnie sis à Tunis - rue 8006, Montplaisir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur de 5.000.000 dinars à 15.000.000 dinars par incorporation de 4.000.000 dinars de réserves et apport en numéraire de 6.000.000 dinars par les actionnaires actuels.
- Modification corrélative des statuts.
- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires pour accomplissement des formalités de l'augmentation du capital.

2007 - AS - 3286

— *** —

**BANQUE DE FINANCEMENT
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
- BFPME -**

Siège Social : Avenue Mohamed V, - 1073 Montplaisir, Tunis -

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **24 février 2009 à 10H**, au siège social de la Banque, Avenue Mohamed V, Montplaisir, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de 50 à 100 millions de dinars.
- Modification de l'article six des statuts de la banque.

2007 - AS - 3287

AUGMENTATION DE CAPITAL

AVIS DES SOCIETES (suite)

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EL WIFACK LEASING

Avenue Habib Bourguiba – 4100 Médenine – BP 356.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société EL WIFACK LEASING, réunie le **07 octobre 2008**, a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de 5 MD pour le porter de 10 MD à 15 MD par l'émission de 1.000.000 actions de 5 dinars de nominal à souscrire en numéraire au prix d'émission de 6,5 dinars soit moyennant une prime d'émission de 1,5 dinar, et ce à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes. Par ailleurs, ladite assemblée a délégué au niveau de sa troisième résolution tous les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation. Dans le cadre de cette délégation, le conseil d'administration du **04 novembre 2008** a fixé le prix d'émission des actions nouvelles à 6,5 dinars, leur date de jouissance au 1^{er} janvier 2009 et a délégué au président directeur général le pouvoir de procéder à toutes les formalités légales pour la réalisation de ladite augmentation.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 5 MD par souscription en numéraire et par émission de 1.000.000 actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

➤ **Prix d'émission :**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 6,5 DT, soit 5 DT de valeur nominale et 1,5 DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

➤ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** A raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. EL WIFACK LEASING ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires des droits de souscription pourront en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles. Les actions non souscrites à titre irréductible seront réparties entre les demandeurs de souscription aux actions à titre réductible proportionnellement aux droits de souscription exercés lors de la souscription à titre irréductible et dans la limite de leurs demandes.

AUGMENTATION DE CAPITAL - EL WIFACK LEASING - (Suite)**Période de souscription :**

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **16/02/2009** au **10/03/2009** inclus*.

Ouverture des souscriptions au public :

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public à partir du **18 mars 2009** au **16 mai 2009** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Toutefois, cette date ne doit pas excéder les 3 mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le **16 mai 2009**.

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets de la Société Tunisienne de Banque (siège et agences) et auprès des intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 6,5 DT, soit 5 DT représentant la valeur nominale de l'action et 1,5 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la Société Tunisienne de Banque – STB – agence Medenine – sous le N ° 028.151.861/0

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aurait reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **23 mars 2009**.

Modalités et délais de délivrance des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par un certificat délivré par la Société Tunisienne de Banque, sur présentation des bulletins de souscription.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse. Les actions nouvelles éventuellement non souscrites sont offertes au public à partir du 18 mars 2009 jusqu'au 16 mai 2009 inclus.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles souscrites (1.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2009**.

Cotation en Bourse :Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 2.000.000 actions anciennes composant le capital actuel de EL WIFACK LEASING inscrites au marché principal de la cote de la Bourse seront négociées à partir du **16 février 2009**, droits de souscription détachés.

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 10/03/2009 sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE «STB 2008/2» - (Suite)

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « STB 2008/2 » seront émises pour une durée de **16 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **8,5 ans** pour le présent emprunt.

Duration : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **6,382 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **18/02/2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **18/02/2009**, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de **6,250 dinars** par obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le **18/02/2025**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **18 février** de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **18/02/2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **05/02/2009** et clôturées sans préavis et au plus tard le **18/02/2009**.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission, et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **06/03/2009** tout en maintenant la même date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au 06/03/2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **05/02/2009** aux guichets de la Société Financière de Gestion –SOFIGES–, Intermédiaire en Bourse, sise au 12, Rue d'Athènes –1000– Tunis.

Tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « STB 2008/2 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Société Tunisienne de Banque.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : Le présent emprunt n'est pas noté.

Cotation en bourse : La Société Tunisienne de Banque s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « STB 2008/2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Tunisienne de Banque s'engage, dès la clôture de l'emprunt « STB 2008/2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **09-0639** en date du **20 janvier 2009** et du document de référence « STB 2008/2 » enregistré auprès du CMF sous le n° **09-001** en date du **20 janvier 2009**, sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société Tunisienne de Banque, Rue Hédi Nouira –1001– Tunis, de la Société Financière de Gestion –SOFIGES–, Intermédiaire en Bourse, sise au 12, Rue d'Athènes –1000– Tunis, sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site Internet de la STB : www.stb.com.tn.

CLOTURE DE SOUSCRIPTIONS**AVIS DES SOCIETES (suite)****EMPRUNT OBLIGATAIRE
«TUNISIE LEASING 2009/1»**

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «Tunisie Leasing 2009/1» de D. 15 000 000, ouvertes au public le 2 février 2009, ont été clôturées le 4 février 2009.

2009 - AS - 3288

AVIS**COURBE DES TAUX DU 13 FEVRIER 2009**

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,765%		
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		4,772%	1 001,057
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,836%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,844%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,883%	1 020,337
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,079%	1 025,396
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,239%		1 034,312
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,298%	1 096,889
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,325%	1 133,576
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,393%	1 080,293
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,586%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	5,672%		1 069,826
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,824%	
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,192%		1 061,975

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 12/02/2009	LIQUIDATIVE du 13/02/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	126,080	126,092	0,532	0,42%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	104,010	104,021	0,477	0,46%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,628	102,638	0,447	0,44%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	105,443	105,454	0,497	0,47%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,114	105,127	0,563	0,54%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,311	105,323	0,529	0,50%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	103,694	103,706	0,509	0,49%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	103,579	103,591	0,553	0,54%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	106,670	106,680	0,462	0,43%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	105,567	105,580	0,538	0,51%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	108,612	108,626	0,577	0,53%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	104,529	104,542	0,535	0,51%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	103,917	103,929	0,537	0,52%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	106,927	106,937	0,708	0,67%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	104,933	104,944	0,497	0,48%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	106,476	106,508	0,497	0,47%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	107,013	107,024	0,515	0,48%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	104,678	104,688	0,470	0,45%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	105,891	105,903	0,534	0,51%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	104,933	104,944	0,522	0,50%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	103,639	103,652	0,563	0,55%
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,086	105,134	1,369	1,32%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,937	103,945	0,394	0,38%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,835	101,844	0,466	0,46%
FCP MAGHREBIA PRUDENCE						
FCP SALAMETT CAP	UFI	*S.C	** 1,145	1,146	0,006	0,53%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	*S.C	10,883	10,884	0,051	0,47%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	AFC	15/05/2008	10,463	10,464	0,050	0,48%
FCP SECURAS	CGF	-	** 103,742	103,820	0,456	0,44%
FCP AXIS AAA	STB Manager	-	102,917	102,927	0,414	0,40%
	AXIS Gestion	-	100,982	100,994	0,524	0,52%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,663	41,667	0,176	0,42%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,305	30,308	0,145	0,48%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	75,354	75,827	2,208	3,00%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	109,087	109,727	6,668	6,47%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 088,066	1 094,148	59,468	5,75%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	61,557	62,023	0,703	1,15%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,104	101,434	1,250	1,25%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	58,373	58,895	1,099	1,90%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	44,665	44,827	0,352	0,79%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	50,034	50,310	0,678	1,37%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,590	95,754	0,939	0,99%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,252	96,544	1,756	1,85%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,493	13,537	0,189	1,42%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	76,374	76,786	2,493	3,36%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	198,610	200,091	8,545	4,46%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	109,144	109,475	1,475	1,37%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 455,738	1 459,713	24,627	1,72%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 658,207	1 669,569	46,670	2,88%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 144,578	144,359	3,370	2,39%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 136,472	136,258	2,693	2,02%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 124,034	124,094	1,087	0,88%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,561	1,576	0,057	3,75%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,371	1,387	0,038	2,82%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 7 989,180	7 939,808	44,536	0,56%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,015	11,028	0,069	0,63%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,615	11,644	0,077	0,67%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,182	13,280	0,215	1,65%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,149	12,306	0,364	3,05%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,316	102,313	1,575	1,56%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 104,156	103,818	2,633	2,60%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 105,996	105,874	1,839	1,77%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,209	13,302	0,213	1,63%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 058,974	1 057,250	6,041	0,57%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 379,975	5 357,350	22,314	0,42%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 114,286	114,323	2,155	1,92%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 104,453	104,136	0,847	0,82%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 015,603	1 016,734	5,959	0,59%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,592	105,037	2,488	2,43%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	483,681	486,827	17,100	3,64%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 110,704	110,869	2,028	1,86%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	99,427	100,117	3,088	3,18%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,274	100,304	-0,020	-0,02%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,312	100,328	-0,028	-0,03%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,379	100,373	-0,011	-0,01%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 101,155	101,013	0,690	0,69%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 101,163	100,886	1,073	1,08%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

ARABIA SICAV

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers Trimestriels
Au 31 Décembre 2008

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « *Arabia SICAV* », tels que reflétés par ses états financiers trimestriels au 31 Décembre 2008, en annexe.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers au 31 Décembre 2008, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets, de 5 014 389, dinars dont, des sommes distribuables, de 93 543, dinars

Les actifs nets accusent, comparativement, aux actifs nets arrêtés par le dépositaire, un écart en moins de 284, dinars

Nous n'avons pas relevé d'autres points, qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels au 31 Décembre 2008, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« *Arabia Sicav* ».

Aussi, devons nous souligner que :

1) les actifs nets sont minorés du montant d'une créance compromise, contractée par « Billet de trésorerie, de 850 000, dinars

Sachant, que cette créance est, d'une part, adossée à une caution personnelle et indivisible, de 300 000, dinars non réalisée ni comptabilisée et, d'autre part, couverte par un chèque, d'un montant de 300 000, dinars daté du 26 avril 2006 et non présenté à l'encaissement jusqu'alors.

Aucune mention concernant les dites sûretés n'est donnée dans les notes aux états financiers pour le trimestre clos au 31 Décembre 2008.

2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Décembre 2008, 18.15 % des actifs.

3) Les parts et actions OPCVM représentent au 31 Décembre 2008, 10,31 % des actifs nets.

Tunis, le 2 Février 2009

Le Commissaire aux Comptes

Mohamed SELTANA

**Membre indépendant de Baker Tilly France et
de Baker Tilly International**

BILAN

ARRETE AU 31/12/2008
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3 765 431	4 115 299
b- Obligations et valeurs assimilées	383 366	1 063 172
c- Autres valeurs		
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires		
b- Disponibilités	919 733	282 489
AC3- Créances d'exploitation		299 800
AC4- Autres actifs		0
TOTAL ACTIF	5 068 530	5 760 760
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	54 141	153 654
PA2- Autres créditeurs divers		
TOTAL PASSIF	54 141	153 654
ACTIF NET		
CP1- Capital	4 920 847	5 472 268
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice	93 543	134 838
ACTIF NET	5 014 389	5 607 106
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	5 068 530	5 760 760

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2008
(Exprimé en dinars)

	<u>01/10/2007</u> <u>31/12/2007</u>	<u>01/01/2008</u> <u>31/12/2008</u>	<u>01/10/2007</u> <u>31/12/2007</u>	<u>01/01/2007</u> <u>31/12/2007</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres				
a- Dividendes		133 517		128 935
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	5 745	42 747	15 178	48 706
c- Revenus des autres valeurs				
PR 2- Revenus des placements monétaires	7 512	24 527	3 195	55 445
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	13 257	200 791	18 373	233 086
CH 1- Charges de gestion des placements	17 723	79 614	18 750	79 302
REVENU NET DES PLACEMENTS	-4 466	121 177	-377	153 784
PR 3- Autres produits				
CH 2- Autres charges	4 347	19 237	4 352	17 838
RESULTAT D EXPLOITATION	-8 813	101 940	-4 729	135 947
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-4 730	-8 397	1	-1 109
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-13 543	93 543	-4 727	134 838
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)				
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	-707 100	-647 885	25 724	-530 038
— sur titres				
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des	93 961	889 497	120 001	455 153
— titres				
_ Frais de négociation	-4 924	-16 859	-2 168	-10 357
_ Régularisation des sommes non distribuables	-26 549	-56 242	-60	48 577
- régularisation du sommes distribuables	-564	-564	0	0
- Droit d'entrée	0	0	50	58
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-658 719	261 490	138 819	98 230

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2008

	<u>01/10/2008</u> <u>31/12/2008</u>	<u>01/01/2008</u> <u>31/12/2008</u>	<u>01/10/2007</u> <u>31/12/2007</u>	<u>01/01/2007</u> <u>31/12/2007</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u> <u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Resultat d 'Exploitation	-8 813	101 940	-4 729	135 947
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-707 100	-647 885	25 724	-530 038
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	93 961	889 497	120 001	455 153
d- Frais de négociation de titres	-4 924	-16 859	-2 168	-10 357
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-134 711		-156 246
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
_ Capital		0	5 474	6 386
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice			595	613 218
_ Régularisation des sommes distribuables			133	498
_ Droits d' entrée		0		58
b- Rachats				
_ Capital	-219 692	-719 495	-5 474	-607 600
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-26 549	-56 242	-655	-564 641
_ Régularisation des sommes distribuables	-5 295	-8 962	-132	-1 607
_ Droit de sortie				
VARIATION DE L ACTIF NET	-878 411	-592 716	138 819	-659 230
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début d'exercice	5 892 801	5 607 106	5 468 287	6 266 336
b- en fin d'exercice	5 014 389	5 014 389	5 607 106	5 607 106
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>				
a- en début d'exercice	99 786	99 786	99 786	109 671
b- en fin d'exercice	86 674	86 674	99 786	99 786
VALEUR LIQUIDATIVE	57,853	57,853	56,191	56,191
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-12,69%	5,36%	2,43%	0,83%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2008**REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2008, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2008 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSIION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 3 765 431 DT contre 4 115 299 DT au 31/12/2007, et se détaille ainsi :

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2008**

ANNEXE IV

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2008	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:					
ADWYA	10 000	48 225	61 930	1,22%	0,09%
AMEN BANK	4 453	141 053	182 386	3,60%	0,05%
ARTES	14 000	144 620	125 104	2,47%	0,05%
ASSAD	23 025	178 907	213 580	4,21%	0,29%
ATL NG 2008	700	2 030	2 366	0,05%	0,00%
ATL NS 2008	3 000	9 530	10 230	0,20%	0,02%
ATTIJARI Bank	2 808	27 522	38 557	0,76%	0,01%
BH	7 656	220 051	176 884	2,17%	0,04%
BIAT	513	18 746	19 065	0,01%	0,00%
BNA	10 000	78 607	88 410	1,12%	0,05%
BT	500	56 000	55 624	1,12%	0,01%
BTEI	8 748	216 131	273 113	4,55%	0,87%
CIL	2 165	34 602	37 675	0,40%	0,09%
CIL DA 2008	2 165	6 920	6 495	0,40%	0,09%
GIF	41 970	150 584	111 640	2,11%	0,69%
EL WIFACK LEASING	8 525	45 042	72 164	1,72%	0,43%
ESSOUKNA	1 600	7 520	6 718	0,11%	0,05%

ICF	121	5 129	6 229	0,10%	0,01%
MONOPRIX	1 624	127 083	187 619	2,21%	0,09%
POULINA GP HOLDING	15 000	93 000	90 780	1,27%	0,01%
SFBT	30 183	336 069	319 759	5,45%	0,05%
SIAME	158 000	406 926	217 092	5,45%	1,13%
SIMPAR	2 955	40 932	72 377	0,00%	0,42%
SIMPAR NG 2008	493	6 526	11 374	0,22%	0,07%
SOPAT	11 550	121 000	73 805	1,45%	0,55%
SIPHAT	200	2 872	2 796	0,00%	0,01%
SITS	3 389	7 750	6 995	0,00%	0,03%
STB	2 000	16 233	17 870	0,33%	0,01%
SOMOCER	16 500	42 869	38 709	0,00%	0,07%
SOTETEL	12 233	209 576	116 483	0,00%	0,53%
SOTUMAG	27 500	34 772	50 353	0,00%	0,31%
TL	3 526	85 013	80 738	0,49%	0,06%
TAIR	68	106	181	0,00%	0,00%
TAIR DA	70	23	37	0,00%	0,00%
TINVEST	1 475	4 044	20 199	0,00%	0,15%
TPR	79 000	380 145	373 512	7,37%	0,25%
UIB	6 264	74 873	79 716	0,09%	0,03%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	63 293	1,25%	0,83%
FCP IRADETT 100	2 300	23 378	29 748	0,59%	7,02%
FCP IRADETT CEA	280	3 792	3 344	0,07%	1,94%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	400	400 000	420 484	8,30%	1,00%
TOTAL	516 998	3 851 528	3 765 431	74,29%	

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:					
CIL2005/1	1 500	120 000	121 418	2,40%	1,00%
UNIFACTOR 2006	4 000	240 000	241 114	4,76%	4,00%
UNIFACTOR 2008	200	20 000	20 835	0,41%	0,20%
TOTAL	5 700	380 000	383 366	7,56%	

PLACEMENTS MONETAIRES

DISPONIBILITES		912 068	919 733	18,1%	
TOTAL GENERAL		5 143 596	5 068 530	100%	

PR1-Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilées	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des Actions	127 072	123 991
Revenus des titres OPCVM	6 445	4 944
Revenus des obligations	42 747	48 706
Revenus des autres valeurs		
TOTAL	176 264	177 641

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Revenu des Billets de Trésorerie	0	26 907
Revenu des autres Placements monétaires	24 527	28 537
TOTAL	24 527	55 445

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4 ème trimestre de l'exercice 2008 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/09/2008</u>	
Montant	5 785 715
Nombre de titres	90 684
Nombre d'actionnaires	31

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	219 692
Nombre de titres rachetés	4 010
Nombre d'actionnaires sortants	1

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	93 961
Régularisation des sommes non distribuables	-26 549
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-707 100
Frais de négociation	-4 924
Régularisation des sommes distribuables	-564

<u>Capital au 31/12/2008</u>	
Montant	4 920 847
Nombre de titres	86 674
Nombre d'actionnaires	30

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Résultats distribuables	93 543	134 838
TOTAL	93 543	134 838

<u>4/ AUTRES INFORMATIONS</u>	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des placements	200 791,484	233 085,797
Charges de gestion des placements	79 614	79 302
Revenu net des placements	121 177	153 784
Autres charges	19 237	17 838
Résultat d'exploitation	101 940	135 947
Régularisation du résultat d'exploitation	-8 397	-1 109
Sommes distribuables de la période	93 543	134 838

Frais de négociation	-16 859	-10 357
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-647 885	-530 038
Plus Values réalisées sur cession de titres	889 497	455 153
Régularisation des sommes non distribuables	-56 242	48 577
Droit d'entrée	0,000	58
Résultat net de la période	262 054	98 230
Nombre d' Actions	86 674	99 786
Résultat par Action	3,023	0,984

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	65 804	67 705
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 TTC l'an.		
Les honoraires de l'ATB	1 180	1 180

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008.

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » du 12 Avril 2006 pour l'audit des exercices 2006, 2007 et 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société couvrant la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2008. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu de nos vérifications subséquentes.

1. Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de l'Univers Obligations SICAV, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

2. Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société notamment ceux chargés des affaires financières et comptables et des procédures analytiques et autres appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Nous avons vérifié le respect par la Société des conventions comptables de base, notamment celles relatives à l'indépendance des exercices et à la permanence des méthodes, et avons relevé qu'antérieurement à la période couverte par la présente mission, les primes et les décotes sur les obligations et valeurs assimilées étaient enregistrées parmi les résultats de la période. Un changement de méthode comptable est intervenu courant la période en cours et a consisté à enregistrer les dites primes et décotes en déduction des sommes non distribuables.

Consécutivement, la Société a procédé au retraitement rétrospectif des états financiers présentés comparativement à ceux arrêtés au 31 décembre 2008 conformément aux prescriptions de la norme comptable n° 11. Le dit retraitement a eu pour effet le transfert d'un montant de 87.109 DT de la rubrique « Sommes non distribuables » vers les rubriques « Sommes distribuables des exercices antérieurs » et « Sommes distribuables de l'exercice » respectivement pour 44.595 DT et 42.514 DT.

4. Lors de notre examen limité, nous avons relevé que:

- La participation de la société dans des organismes de placements collectifs de valeurs mobilières a atteint, au 31 décembre 2008, 4,75% de l'actif net à cette même date. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a varié au cours du trimestre concerné entre 4,73% et 5,34% dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 5% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25/09/2001.
- Les liquidités de la société ont atteint, au 31 décembre 2008, 17,96% du total de l'actif à cette même date. Toutefois, il y a lieu de signaler que ce taux a dépassé au cours de deux journées du trimestre concerné, le taux d'emploi maximum de 20%, prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25/09/2001, en atteignant respectivement 20,56% et 20,59%.

5. Sous réserve du non respect des ratios réglementaires au cours du trimestre concerné tel que décrit au paragraphe 4 ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de notre examen limité, relevé des éléments qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de l'Univers Obligations SICAV arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés aux pages 7 à 20 du présent rapport, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Le commissaire aux comptes : Ahmed MANSOUR

(unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2008	31/12/2007
AC1- Portefeuille-titres	3.1		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 986 250,559	1 935 348,651
Obligations et valeurs assimilées		26 059 290,469	26 217 935,025
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3		
Placements monétaires		9 271 982,576	10 224 811,957
Disponibilités		4 554 249,521	5 599 068,900
TOTAL ACTIF		41 871 773,125	43 977 164,533
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	59 721,062	57 758,682
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	3 748,474	3 496,771
TOTAL PASSIF		63 469,536	61 255,453
ACTIF NET		41 808 303,589	43 915 909,080
CP1- Capital	3.7	39 938 151,155	42 016 781,355*
CP2- Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		66 145,901	44 692,595*
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	1 804 006,533	1 854 435,130*
ACTIF NET		41 808 303,589	43 915 909,080
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		41 871 773,125	43 977 164,533

• : Retraités pour les besoins de la comparaison

•

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/10/2008 31/12/2008	01/01/2008 31/12/2008	01/10/2007 31/12/2007	01/01/2007 31/12/2007
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2				
Dividendes		0,000	64 087,020	0,000	63 843,400
Revenu des obligations et valeurs assimilées		339 349,855	1 368 391,619	343 076,454*	1 305 965,877*
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	121 237,241	468 040,529	106 657,381	373 140,931
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		460 587,096	1 900 519,168	449 733,835	1 742 950,208
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-54 976,994	-214 973,276	-53 069,285	-194 334,564
REVENU NET DES PLACEMENTS		405 610,102	1 685 545,892	396 664,550	1 548 615,644
PR3- Autres produits		0,000	759,442	0	0
CH2- Autres charges	3.6	-10 661,270	-44 719,673	-10 877,350	-42 107,416
RESULTAT D'EXPLOITATION		394 948,832	1 641 585,661	385 787,200	1 506 508,228
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	161 122,541	162 420,872	281 775,211	347 926,902
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		556 071,373	1 804 006,533	667 562,411	1 854 435,130
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-161 122,541	-162 420,872	-281 775,211	-347 926,902
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		4 405,810	7 724,697	9 327,276*	-37 062,110*
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	-30 400,800	0,000	-4 604,500
Frais de négociation		0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		399 354,642	1 618 909,558	395 114,476	1 464 841,618

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008
(unité : en Dinars Tunisien)

	01/10/2008 31/12/2008	01/01/2008 31/12/2008	01/10/2007 31/12/2007	01/01/2007 31/12/2007
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation				
Résultat d'exploitation	394 948,832	1 641 585,661	385 787,200*	1 506 508,228*
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 405,810	7 724,697	9 327,276*	-37 062,110*
Variation des plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	-30 400,800	0,000	-4 604,500
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	-1 477 869,800	0,000	-1 411 639,232
AN3- Transactions sur le capital				
Souscriptions				
- Capital	9 766 161,468	36 259 189,436	12 792 596,393	34 331 880,352
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-12 160,053	-34 030,741	-1 689,009	-5 304,910
- Régularisation des sommes distribuables	411 187,342	1 494 948,491	513 671,002	1 302 651,935
Rachats				
- Capital	-5 969 769,024	-38 329 345,587	-6 133 344,311	-22 701 250,471
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	7 969,040	25 599,995	1 534,744	5 043,242
- Régularisation des sommes distribuables	-249 906,530	-1 665 006,843	-231 895,791	-871 160,259
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 352 836,885	-2 107 605,491	7 335 987,504	12 115 062,275
AN4- Actif net				
En début de période	37 455 466,704	43 915 909,080	36 579 921,576	31 800 846,805
En fin de période	41 808 303,589	41 808 303,589	43 915 909,080	43 915 909,080
AN5- Nombre d'actions				
En début de période	360 227	418 545	352 346	302 926
En fin de période	397 966	397 966	418 545	418 545
VALEUR LIQUIDATIVE	105,055	105,055	104,925	104,925
AN6- Taux de rendement	4,11%	4,23%	4,23%	4,12%

* : Retraités pour les besoins de la comparaison

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2008
(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuilles titres à

leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composant du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2008 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant le 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2008, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/12/2008 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant le 10 dernières séances de bourse précédant la date du 31/12/2008, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.4. Changement de méthode comptable

Les changements ont touché la méthode de comptabilisation de la différence d'estimation des titres des créances à long terme acquis par la sicav avec une sur-cote par rapport à leurs prix de remboursement.

Avant l'arrêté des ces états financiers, la différence d'estimation était constatée au débit du compte (produit) revenu des obligations et valeurs assimilées par le crédit du compte (stock) Obligations et valeurs assimilées.

Les états financiers arrêtés au 30/09/2008, ont repris ses différences d'estimations pour l'année 2008 au débit du compte (capital) Variation de la différence d'estimation par le crédit du compte (stock) Différence d'estimation sur obligations et valeurs assimilées.

Pour les besoins de la comparaison, les états financiers antérieurs ont été retraités en conséquence.

	Situation 31/12/2007 Avant retraitement	Situation 31/12/2007 après retraitement	Retraitement
Capital	42 103 890,955	42 016 781,355	-87 109,60
Sommes distribuables	1 812 018,13	1 899 127,73	-87 109,60
Sommes distribuables des exercices antérieurs	97,475	44 692,595	44 595,12
Sommes distribuables de l'exercice	1 811 920,650	1 854 435,130	42 514,48

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 28 045 541,028 dinars contre 28 153 283,676 dinars au 31/12/2007 et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

Titres des OPCVM	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2008	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,00	315 362,70	0,75
GO SICAV	1 900	197 702,58	196 444,80	0,47
SANADETT SICAV	3 283	353 446,17	354 724,87	0,85
SICAV ENTREPRISE	10 744	1 103 683,51	1 119 718,19	2,68
Total	16 227	1 954 832,254	1 986 250,559	4,75

Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2008	% de l'Actif Net
BTA 6.1% 10/2013 7ANS	1 000	982 300,00	998 719,58	2,39
BTA 6.1% 10/2013 7ANS	1 000	981 300,00	997 681,42	2,39
BTA 10 ANS 6.5% 03/2009	500	514 250,00	521 975,80	1,25
BTA 10 ANS 6.5% 03/2009	500	514 500,00	521 990,18	1,25
BTA 10 ANS 6.75% 2010	200	190 900,00	206 573,00	0,49
BTA 10 ANS 6.75% 2010	1 000	1 000 500,00	1 039 309,06	2,49
BTA 10 ANS 6.75% 2010	1 000	1 000 000,00	1 039 205,60	2,49
BTA 6 ANS 6% 2012	1 000	991 300,00	1 033 051,51	2,47
BTA 10 ANS 7.5% 2014	500	517 250,00	530 787,81	1,27
BTA 10 ANS 7.5% 2014	500	517 000,00	530 653,70	1,27
BTA 10 ANS 7.5% 2014	310	321 098,00	329 570,98	0,79
BTA 10 ANS 7% 2015	1 000	1 035 370,00	1 074 166,94	2,57
BTA 10 ANS 7% 2015	1 600	1 669 744,00	1 727 647,16	4,13
BTA 10 ANS 7% 2015	1 000	1 025 000,00	1 069 208,70	2,56
BTA	11 110	11 260 512,000	11 620 541,426	27,79

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2008	% de l'Actif Net
AIL 2005 TF 6.5% TRB	8 000	320 000,00	326 336,00	0,78
AIL 2007 6.875%	10 000	800 000,00	801 808,00	1,92
AIL 2008 5 ANS 6,5%	10 000	1 000 000,00	1 013 248,00	2,42
AMEN BANK 2006 TMM+1%	5 000	450 000,00	470 712,00	1,13
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	768 000,00	794 899,20	1,90
ATL 2003/1 TF 7.4%	4 000	80 000,00	83 788,80	0,20
ATL 2006/1 TF 6.5%	5 000	500 000,00	514 248,00	1,23
ATL 2008/1 6.5%	9 500	950 000,00	979 237,20	2,34
ATL SUB 2008-1 7% 10ANS	10 000	1 000 000,00	1 020 256,00	2,44
ATT B 2008 CAT A 6.85%	10 000	1 000 000,00	1 000 152,00	2,39
BIAT 2002 TMM+1%	1 000	20 000,00	20 060,00	0,05
BTEI 2004 TV TMM+1.25%	4 000	240 000,00	246 476,80	0,59
BTKD 2006 6.25%	20 000	1 200 000,00	1 202 304,00	2,88
CIL 2002/2 TF 7.5% TRA	1 000	20 000,00	20 352,00	0,05
CIL 2004/1 TF 7%	3 000	180 000,00	182 568,00	0,44
CIL 2004/1 TF 7%	2 000	120 000,00	121 712,00	0,29
CIL 2005/1 TF 7%	5 000	400 000,00	404 848,00	0,97
EL WIFAK LEAS06/1 6.5%TRB	1 000	60 000,00	61 581,60	0,15
GL 2003/2 TRATF 7.5%	2 000	120 000,00	126 216,00	0,30
HL 2008/1 TF 6.9%	5 000	500 000,00	517 696,00	1,24
MOURADI PALACE05 TRB 6.5%	1 700	170 000,00	174 649,84	0,42
SELIMACLU02 TR/B7.5%	2 000	80 000,00	82 590,40	0,20
SEPCM 2002 7ANS 7.5%	1 000	28 575,00	29 871,80	0,07
SKANES 2003 TRD 7.25%	1 500	90 000,00	92 931,60	0,22
STM 2007 TRC 6.5%	2 000	200 000,00	202 905,60	0,49
STM 2007 TRC 6.5%	5 000	500 000,00	507 264,00	1,21
TL 2003/1 7.4% 5ANS	8 000	161 216,00	168 747,40	0,40
TL 2004-1TF 7.4%	4 000	80 000,00	83 190,40	0,20
TL 2004/2 TMM+1.4%	5 000	200 000,00	208 020,00	0,50
TL 2004/2 TMM+1.4%	5 000	200 000,00	208 020,00	0,50
TL 2006-1 TF 6.5%	10 000	600 000,00	604 016,00	1,44
TL 2007/2 6.5%	5 000	500 000,00	524 080,00	1,25
TL 2007-1 TF 5ANS	5 000	400 000,00	400 284,00	0,96
TL SUB 2007 TF 7%	5 000	400 000,00	409 452,00	0,98
TOUTA 2002 TR/B 7.5%	1 000	20 000,00	20 322,40	0,05
UNIFACTOR 05/1 TF6.5% TRA	20 000	800 000,00	813 904,00	1,95
Total des obligations admises à la cote	204 700	14 157 791,000	14 438 749,043	34,54

Les entrées en portefeuille titres durant le quatrième trimestre 2008 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations de sociétés :		10 000	1 000 000,000
ATTIJARI BANK 2008 A	24/12/2008	10 000	1 000 000,000
TOTAL		10 000	1 000 000,000

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Coût de cession	Plus ou moins values
- Obligations de sociétés :		1 113 600,000	1 113 600,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 CIL 2005/1 TF	14/10/2008	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 TL 2006/1 TF	15/11/2008	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 3360 BTKD 1998	01/12/2008	33 600,000	33 600,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 BIAT 2002	10/12/2008	20 000,000	20 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AIL 2007	17/12/2008	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BTKD 2006	18/12/2008	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2007-1 TF	27/12/2008	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 3000 GL 2001/2	31/12/2008	60 000,000	60 000,000	0,000
-Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		0,000	0,000	0,000
-Titres OPCVM :		0,000	0,000	0,000
TOTAL		1 113 600,000	1 113 600,000	0,000

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 274 873,055 dinars pour la période du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008 et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/10/2008 au 31/12/2008	du 01/10/2007 au 31/12/2007
Dividendes		
- Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations		
- Intérêts	188 974,303	168 044,477
Revenus des titres de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		
- Intérêts	150 375,552	175 031,977
TOTAL	339 349,855	343 076,454

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2008 à 13 826 232,097 Dinars et se détaillant comme suit :

- Les placements monétaires :

Bons de Trésor	Taux en %	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% actif
BTC 52S 271009 5,27%	5,27%	1 700	1 610 830,848	1 625 114,132	3,89%
BTC 52S 271009 5,27%	5,27%	400	379 764,061	382 533,683	0,91%
BTC 52S 271009 5,27%	5,27%	1 000	950 334,716	956 519,118	2,29%
Bons de Trésor			2 940 929,625	2 964 166,933	7,09%

Billets de Trésorerie	Taux en %	Emetteur	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% actif
Billets de Trésorerie 24/03/2009	6,85%	SITMA	BTL	123 911,002	148 534,728	0,36%
Billets de Trésorerie 19/03/2010	7,00%	SITMA	BTL	158 178,088	189 843,250	0,45%
Billets de Trésorerie 22/02/2013	7,00%	SIHM	BTL	1 000 000,000	1 048 844,445	2,51%
Billets de Trésorerie 02/05/2009	6,30%	SHK	BTL	200 000,000	206 832,000	0,49%
Billets de Trésorerie 02/05/2010	6,60%	SHK	BTL	200 000,000	207 157,334	0,50%
Billets de Trésorerie 25/09/2010	6,25%	MEUBLATEX	BTL	500 000,000	506 805,555	1,21%
Billets de Trésorerie 25/09/2011	6,50%	MEUBLATEX	BTL	500 000,000	507 077,778	1,21%
Billets de Trésorerie 25/09/2012	6,75%	MEUBLATEX	BTL	450 000,000	456 615,000	1,09%
Billets de Trésorerie 12/04/2009	6,10%	ELECTROSTAR	BTK	1 500 000,000	1 553 680,000	3,72%
Billets de Trésorerie 02/03/2009	7,40%	ELECTROSTAR		492 734,413	495 075,547	1,18%
Billets de Trésorerie 30/03/2009	6,50%	ELECTROSTAR		987 207,872	987 350,006	2,36%
Total des Billets de Trésorerie				6 112 031,375	6 307 815,643	15,09%

Total des placements monétaires					9 271 982,576	22,18%
--	--	--	--	--	----------------------	---------------

- Les disponibilités :

Disponibilités	Taux en %	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% actif
Placements à terme					
PLT ATB3MD 4.8% 18122008	4,80%	2 500	2 500 000,00	2 503 733,334	5,99%
Total des placements à terme			2 500 000,00	2 503 733,334	5,99%
Avoir en Banque				2 050 426,305	4,90%
Intérêts courus sur compte bancaire				89,882	0,00%
Total des disponibilités				4 554 249,521	10,89%

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant le 4^{ème} trimestre 2008, s'élève à 121 237,241 dinars et se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/10/2008 au 31/12/2008	du 01/10/2007 au 31/12/2007
Rémunération du compte de dépôt	4 445,938	2 986,900
Revenus des Billets de Trésorerie	81 473,941	75 296,918
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	281,350
Revenus des BTC	23 237,308	21 471,102
Placement à terme	12 080,054	6 621,111
Autres produits divers sur opérations financières		0,000
TOTAL	121 237,241	106 657,381

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2008 à 63 469,536 dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Opérateurs Créditeurs	59 721,062	57 758,682
Gestionnaire	51 832,250	49 880,182
Dépositaire	3 568,700	3 558,500
Commissaire aux comptes	4 320,112	4 320,000
Autres Créditeurs Divers	3 748,474	3 496,762
Etat Impôts et Taxes	347,774	354,506
Conseil du Marché Financier	3 400,700	3 142,256
TOTAL	63 469,536	61 255,444

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/10/2008 au 31/12/2008	du 01/10/2007 au 31/12/2007
Charges de gestion des placements	54 976,994	53 069,285
Commissions de gestions	51 832,250	49 880,182
Commissions de dépôt	892,400	892,400
Honoraire du commissaire aux comptes	2 252,344	2 296,703
Autres Charges	10 661,270	10 877,350
Redevances CMF sur les OPCVM	9 761,074	9 393,335
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	901,895	1 098,305
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	0,000	100,600
Frais Bancaires	-1,699	285,110
Autres Charges		
TOTAL	65 638,264	63 946,635

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ème} trimestre 2008 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2008	
Montant	36 237 342,360
Nominal	36 237 342,360
Nombre de titres	360 227
Nombre d'actionnaires	329
Souscriptions réalisées	
Montant	9 754 001,415
Nominal	9 766 161,468
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-12 160,053
Nombre de titres émis	97 083
Nombre d'actionnaires nouveaux	15
Rachats effectués	
Montant	-5 961 799,984
Nominal	-5 969 769,024
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	7 969,040
Nombre de titres rachetés	-59 344
Nombre d'actionnaires sortants	-29
Capital au 31/12/2008	
Montant	39 938 151,155
Nominal	40 033 734,804
Plus ou moins values réalisées	-30 400,800
Plus ou moins values potentiel sur titres	7 724,697
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-8 430,746
Modification comptable	-64 476,800
Nombre de titres	397 966
Nombre d'actionnaires	315

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	31/12/2008	31/12/2007
Résultats distribuables	1 641 585,661	1 506 508,228
Régularisations de l'exercice	162 420,872	347 926,902
Sommes distribuables	1 804 006,533	1 854 435,130

4. Autres informations**4.1. Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations SICAV et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « SCIF », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la SCIF a signé un avenant à la convention de gestion avec Univers Obligations SICAV portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

L'ATB assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3.000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2007 sont de 8.960,000 dinars TTC.

4.4. Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

«FIDELITY OBLIGATIONS SICAV»

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2008**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 février 2008 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 161.458.519, un actif net de D : 161.064.919 et un bénéfice de la période de D : 1.804.924.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV», comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Les créances d'exploitation englobent un montant de D : 550.000 qui se rapporte à un billet de trésorerie émis par la Clinique Neurologique de Tunis, échéant initialement le 12 mai 2006 puis renouvelé au 25 décembre 2006 et avalisé par la NAIB BANK.

Une action en recouvrement a été intentée devant le tribunal de première instance de Tunis, qui a rendu le 29 mars 2008 un jugement en faveur de la société condamnant solidairement, les parties adverses à rembourser le principal de la créance et les intérêts de retard. Néanmoins, ces dernières ont interjeté appel et l'affaire suit encore son cours.

Opinion

4. A notre avis et sous réserve de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Janvier 2009

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*Rue du lac constance**Les berges du lac, 1053 Tunis***BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	120 529 318	100 662 628
Obligations et valeurs assimilées		112 950 590	96 825 735
Titres OPCVM		7 578 728	3 836 893
Placements monétaires et disponibilités		40 339 871	40 291 683
Placements monétaires	5	39 131 770	40 300 851
Disponibilités		1 208 101	(9 168)
Créances d'exploitation	10	589 330	2 131 375
TOTAL ACTIF		161 458 519	143 085 686
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	376 922	254 293
Autres créditeurs divers	9	16 678	8 855
TOTAL PASSIF		393 600	263 148
ACTIF NET			
Capital	13	155 010 985	137 076 073
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		483	604
Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 053 451	5 745 861
ACTIF NET		161 064 919	142 822 538
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		161 458 519	143 085 686

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*Rue du lac constance**Les berges du lac, 1053 Tunis***ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2008</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2007</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	1 397 646	5 424 261	1 215 523	4 763 708
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 397 646	5 342 228	1 215 523	4 662 072
Revenus des titres OPCVM		-	82 033	-	101 636
Revenus des placements monétaires	7	531 737	2 167 523	500 130	1 789 181
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 929 383	7 591 784	1 715 653	6 552 889
Charges de gestion des placements	11	(377 298)	(1 288 161)	(257 392)	(956 932)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 552 085	6 303 623	1 458 261	5 595 957
Autres produits		1 028	15 122	32 181	38 868
Autres charges	12	(42 758)	(163 314)	(36 514)	(135 928)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 510 355	6 155 431	1 453 928	5 498 897
Régularisation du résultat d'exploitation		(535 982)	(101 980)	18 560	246 964
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		974 373	6 053 451	1 472 488	5 745 861
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		535 982	101 980	(18 560)	(246 964)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		9 374	121 391	32 398	13 389
Plus (ou moins) values réalisées sur titres		285 195	439 197	81 713	91 156
RESULTAT DE LA PERIODE		1 804 924	6 716 019	1 568 039	5 603 442

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*Rue du lac constance**Les berges du lac,1053 Tunis***ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/10 au 31/12/2008</i>	<i>Période du 1/01 au 31/12/2008</i>	<i>Période du 1/10 au 31/12/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2007</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 804 924	6 716 019	1 568 039	5 603 442
Résultat d'exploitation	1 510 355	6 155 431	1 453 928	5 498 897
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 374	121 391	32 398	13 389
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	285 195	439 197	81 713	91 156
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(6 432 700)	-	(5 452 016)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(15 689 326)	17 959 062	1 302 970	16 576 840
Souscriptions				
- Capital	76 663 653	383 857 175	45 925 873	215 873 275
- Régularisation des sommes non distribuables	164 095	472 073	9 678	29 596
- Régularisation des sommes distribuables	2 621 568	10 629 329	1 672 635	7 121 803
Rachats				
- Capital	(91 781 934)	(366 474 318)	(44 638 948)	(199 901 055)
- Régularisation des sommes non distribuables	(199 111)	(480 606)	(12 198)	(31 043)
- Régularisation des sommes distribuables	(3 157 597)	(10 044 591)	(1 654 070)	(6 515 736)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(13 884 402)	18 242 381	2 871 009	16 728 266
ACTIF NET				
En début de période	174 949 321	142 822 538	139 951 529	126 094 272
En fin de période	161 064 919	161 064 919	142 822 538	142 822 538
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	1 667 866	1 348 203	1 335 536	1 190 991
En fin de période	1 519 171	1 519 171	1 348 203	1 348 203
VALEUR LIQUIDATIVE	106,022	106,022	105,935	105,935
TAUX DE RENDEMENT	1,07%	4,10%	1,09%	4,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 31 DECEMBRE 2008****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance

Les berges du lac,1053 Tunis

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 39.131.770, se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% actif net
Billets de trésorerie avalisés			5 230 664	5 609 942	3,48%
BT Nahrawess	du 31/03/05 à 7,1%	pour 1440 jours	241 383	297 232	0,18%
BT AVIS	du 22/03/05 à 6,8%	pour 1450 jours	81 263	99 108	0,06%
BT AVIS	du 22/03/05 à 6,9%	pour 1820 jours	76 977	94 447	0,06%
BT Penelope	du 22/03/05 à 6,8%	pour 1480 jours	283 271	345 536	0,21%
BT Penelope	du 22/03/05 à 6,9%	pour 1820 jours	153 953	188 894	0,12%
BT Nahrawess	du 03/05/05 à 7,2%	pour 1800 jours	494 560	610 190	0,38%
BT HL	du 11/09/2008 à 6,5%	pour 180 jours	974 815	990 485	0,61%
BT HL	du 03/09/2008 à 6,5%	pour 180 jours	1 462 221	1 487 408	0,92%
BT HL	du 21/07/2008 à 6,5%	pour 180 jours	1 462 221	1 496 642	0,93%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:			3 592 942	3 635 332	2,26%
BT HL	du 09/12/2008 à 6,3%	pour 180 jours	975 570	978 691	0,61%
BT HL	du 08/08/2008 à 6,3%	pour 180 jours	1 463 354	1 493 078	0,93%
BT HL	du 29/08/2008 à 6,3%	pour 180 jours	487 785	496 268	0,31%
BT STEQ	du 21/12/2008 à 6,6%	pour 350 jours	666 233	667 295	0,41%
Comptes à terme AMEN BANK			14 500 000	14 703 847	9,13%
Placement au 26/12/2010 (au taux de 5,5%)			1 500 000	1 501 085	0,93%
Placement au 16/08/2010 (au taux de 5,5%)			6 000 000	6 099 814	3,79%
Placement au 01/09/2010 (au taux de 5,5%)			7 000 000	7 102 948	4,41%
Certificats de dépôt			14 989 705	15 182 649	9,43%
Certificat de dépôt BTL au 10/08/2012 (au taux de 4,33%)			5 000 000	5 068 331	3,15%
Certificat de dépôt BTL au 02/06/2009 (au taux de 4,33%)			2 500 000	2 547 927	1,58%
Certificat de dépôt BFT au 22/01/2009 (au taux de 4,76%)			2 000 000	2 072 622	1,29%
Certificat de dépôt A.BANK au 04/01/2009 (au taux de 4,5%)			999 001	999 700	0,62%
Certificat de dépôt A.BANK au 05/01/2009 (au taux de 4,5%)			2 997 004	2 998 800	1,86%
Certificat de dépôt A.BANK au 01/10/2008 (au taux de 4,5%)			1 493 700	1 495 269	0,93%
TOTAL			38 313 311	39 131 770	24,30%

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2008 à D : 1.397.646 contre D : 1.215.523 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 4 2008	Trimestre 4 2007
<u>Revenus des obligations</u>	<u>600 053</u>	<u>405 854</u>
- Intérêts	600 053	405 854
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>797 593</u>	<u>809 669</u>
- Intérêts des BTA et BTZC	797 593	809 669
TOTAL	1 397 646	1 215 523

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Rue du lac constance

Les berges du lac,1053 Tunis

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2008 à D : 120.529.318 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		108 873 038	112 950 590	70,13%
Obligation de sociétés		49 341 245	50 688 393	31,47%
Emprunt ATL 2003-1	15 000	300 000	314 256	0,20%
Emprunt ATL 2004/1	10 000	200 000	204 384	0,13%
Emprunt ATL 2004/2	17 500	700 000	729 638	0,45%
Emprunt ATL 2006/1	39 500	3 950 000	4 062 559	2,52%
Emprunt ATL 2008/1	10 000	1 000 000	1 030 777	0,64%
Emprunt ATL 2008 Subordonné	15 000	1 500 000	1 530 384	0,95%
Emprunt CIL 2002/2	2 000	40 000	40 704	0,03%
Emprunt CIL 2002/3	2 500	100 000	104 536	0,06%
Emprunt CIL 2004/1	10 000	600 000	608 560	0,38%
Emprunt CIL 2004/2	10 000	400 000	416 936	0,26%
Emprunt CIL 2005/1	10 000	800 000	809 696	0,50%
Emprunt CIL 2007/1	5 000	500 000	525 360	0,33%
Emprunt CIL 2007/2	5 000	500 000	522 368	0,32%
Emprunt GL 2002/1	3 500	70 000	72 013	0,04%
Emprunt GL 2004/1	5 000	200 000	211 284	0,13%
Emprunt Tunisie Leasing 2003-1	15 000	300 000	316 392	0,20%
Emprunt Tunisie Leasing 2004-1	10 000	200 000	207 976	0,13%
Emprunt TL 2008/2	10 000	1 000 000	1 004 984	0,62%
Emprunt TL 2008/03	7 000	700 000	700 000	0,43%
Emprunt TL 2004/2	15 000	600 000	625 404	0,39%
Emprunt Tunisie Leasing 2005-1	5 000	200 000	201 996	0,13%
Emprunt Tunisie Leasing 2006-1	10 000	600 000	604 016	0,38%
Emprunt TL 2007	10 000	800 000	818 904	0,51%
Emprunt TL 2008/1	8 000	800 000	821 088	0,51%
Emprunt AMEN BANK 2001	30 000	1 200 000	1 243 920	0,77%
Emprunt AMEN BANK 2007	40 000	3 600 000	3 766 688	2,34%
Emprunt AMEN BANK 2008/01 A	20 000	2 000 000	2 064 112	1,28%
Emprunt AMEN BANK 2008/01 B	20 000	2 000 000	2 069 040	1,28%
Emprunt AMEN BANK 2008/01 Bis	15 000	1 500 000	1 548 084	0,96%
Emprunt UTL 2004	3 000	240 000	250 164	0,16%
Emprunt UTL 2004 BIS	1 000	80 000	83 388	0,05%
Emprunt Attijarri de Tunisie 2008 (A)	35 000	3 500 000	3 500 532	2,17%
Emprunt Attijarri de Tunisie 2008 (A) Bis	10 000	1 000 000	1 000 152	0,62%
Emprunt Attijarri de Tunisie 2008 (B)	15 000	1 500 000	1 500 228	0,93%
Emprunt UNIFACTORING 2005/1	10 000	400 000	406 952	0,25%
Emprunt UNIFACTORING 2006	10 000	600 000	602 736	0,37%
Emprunt UNIFACTORING 2006 BIS	4 000	240 000	241 094	0,15%
Emprunt Djerba AGHIR 2000 A	850	21 250	22 150	0,01%
Emprunt AL 2002-1	2 500	40 000	40 512	0,03%
Emprunt PANOBOIS 2002 A	2 000	40 000	41 414	0,03%
Emprunt SEPCM 2002	3 500	99 995	104 531	0,06%
Emprunt TOUTA 2002 B	1 500	30 000	30 489	0,02%
Emprunt BTEI 2004	21 000	1 260 000	1 293 583	0,80%
Emprunt EL Mouradi Palace 2005	1 000	100 000	102 735	0,06%
Emprunt EL Wifack Leasing 2006/1	500	30 000	30 791	0,02%
Emprunt BTKD 2006	10 000	600 000	601 152	0,37%
Emprunt ATB 2007/1	50 000	4 800 000	4 967 400	3,08%
Emprunt HL 2008/1	10 000	1 000 000	1 035 392	0,64%
Emprunt STB 2008/1	50 000	5 000 000	5 182 280	3,22%
Emprunt BH 2008/1	20 000	2 000 000	2 068 432	1,28%
Emprunt SIHM	4 000	400 000	406 227	0,25%
Bons du trésor assimilables		48 605 343	50 214 168	31,18%
BTA 02/2015	11 700	12 036 055	12 529 461	7,78%
BTA 03/2012	9 000	9 051 500	9 375 112	5,82%
BTA 10/2013	7 000	6 965 900	7 052 385	4,38%
BTA 05/2022	10 522	10 505 480	10 886 381	6,76%
BTA 07/2017	3 800	3 796 950	3 901 411	2,42%
BTA 07/2014	5 665	6 249 458	6 469 418	4,02%
Bons du trésor zéro coupon		10 926 450	12 048 029	7,48%
BTZC 10/2016	19 200	10 282 950	11 402 593	7,08%
BTZC 10/2018	1 200	643 500	645 436	0,40%
Titres OPCVM		7 149 219	7 578 728	4,71%
TUNISIE SICAV	14 549	1 494 514	1 826 772	1,13%
SICAV ENTREPRISE	10 285	1 051 957	1 071 882	0,67%
GO SICAV	3 800	394 573	392 890	0,24%
FCP CAPITAL ET GARANTIE	600	600 000	630 725	0,39%
MILLENIUM SICAV	5 835	626 931	619 846	0,38%
FCP AL AMANAH	4 000	401 908	413 456	0,26%
SANADET SICAV	19 615	2 079 340	2 119 381	1,32%
MAXULA SICAV	4 865	499 996	503 776	0,31%
TOTAL		116 022 257	120 529 318	74,83%

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV*Rue du lac constance**Les berges du lac,1053 Tunis***Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2008 à D : 531.737, contre D : 500.130 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 4 2008	Trimestre 4 2007
Intérêts des billets de trésorerie	155 155	256 500
Intérêts des comptes à terme	195 288	160 932
Intérêts des dépôts à vue	6 395	5 519
Intérêts des certificats de dépôts	174 899	77 179
TOTAL	531 737	500 130

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à D : 376.922, contre D : 254.293 au 31/12/2007 et représente la rémunération du gestionnaire au titre du quatrième trimestre.

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à D : 16.678, contre D : 8.855 au 31/12/2007 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Redevance du CMF	14 025	8 396
Intérêts perçus d'avance	2 653	-
Autres	-	459
	<u>16 678</u>	<u>8 855</u>

Note 10 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à D : 589.330, contre un solde de D : 2.131.375 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	38 117	48 148
Billet de trésorerie "Clinique Neurologique de Tunis", échu	550 000	550 000
Billet de trésorerie " CDS ", échu	-	1 500 000
Intérêts de retard billet " CDS "		33 227
Autres produits à recevoir	1 213	-
	<u>589 330</u>	<u>2 131 375</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour le quatrième trimestre 2008 à D : 377.298, contre D : 257.392 durant le quatrième trimestre 2007 et représente la rémunération du gestionnaire.

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2008 à D : 42.758, contre D : 36.514 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Redevance du CMF	42 632	36 354
Services bancaires et assimilés	126	160
	<u>42 758</u>	<u>36 514</u>

*FIDELITY OBLIGATIONS SICAV**Rue du lac constance**Les berges du lac,1053 Tunis***Note 13 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2008, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	137 076 073
Nombre de titres	1 348 203
Nombre d'actionnaires	2 297

Souscriptions réalisées

Montant	383 857 175
Nombre de titres émis	3 775 409
Nombre d'actionnaires nouveaux	724

Rachats effectués

Montant	(366 474 318)
Nombre de titres rachetés	(3 604 441)
Nombre d'actionnaires sortants	(655)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	121 391
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	439 197
Régularisation des sommes non distribuables	(8 533)

Capital au 31-12-2008

Montant	155 010 985
Nombre de titres	1 519 171
Nombre d'actionnaires	2 366

AL HIFADH SICAV

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2008**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

BILAN ARRETE AU 31 décembre 2008
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-08	31-déc.-07
Portefeuille-titres	3.1	5 977 906,190	0,000
Obligations et valeurs assimilées		1 065 757,646	0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		4 353 470,574	0,000
Titres des Organismes de Placement Collectif		558 677,970	0,000
Placements monétaires et disponibilités		3 576 077,066	0,000
Placements monétaires	3.3	3 027 581,555	0,000
Disponibilités		548 495,511	0,000
Créances d'exploitation	3.5	32 009,538	0,000
Total Actif		9 585 992,794	0,000
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.6	18 157,614	0,000
Autres créditeurs divers	3.7	7 313,699	0,000
Total Passif		25 471,313	0,000
Actif net		9 560 521,481	0,000
Capital	3.8	9 470 862,576	0,000

Sommes distribuables	3.9	89 658,905	0,000
Résultat d'exploitation de la période		57 468,228	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		32 190,677	0,000
Actif net		9 560 521,481	0,000
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 585 992,794	0,000

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 1er oct. au 31 déc. 2008	Période du 10 juin au 31 déc. 2008
Revenus du portefeuille titres	47 175,516	49 385,179
Dividendes	0,000	0,000
Revenus des obligations et des valeurs assimilées	10 925,293	12 242,318
Revenus des autres valeurs	36 250,223	37 142,861
Revenus des placements monétaires	28 596,490	38 958,003
Revenus des bons de trésors	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie	0,000	0,000
Revenus des certificats de dépôt	26 015,666	36 290,502
Revenus des Dépôts à Terme	2 265,525	2 265,525
Revenus des comptes à vue	315,299	401,976
Total des revenus des placements	75 772,006	88 343,182
Charges de gestion des placements	(18 157,614)	(21 396,586)
Revenu net des placements	57 614,392	66 946,596
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	(5 500,602)	(9 478,368)
Résultat d'exploitation	52 113,790	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation	7 775,200	32 190,677
Sommes distribuables de la période	59 888,990	89 658,905
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(7 775,200)	(32 190,677)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 197,100)	2 707,610
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	42 232,178	42 973,593
Frais de négociation	(1 860,234)	(3 160,028)
Résultat de la période	91 288,634	99 989,403

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 1er oct. au 31 déc. 2008	Période du 10 juin au 31 déc. 2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	91 288,634	99 989,403
Résultat d'exploitation	52 113,790	57 468,228
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 197,100)	2 707,610
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	42 232,178	42 973,593
Frais de négociation	(1 860,234)	(3 160,028)
Transaction sur capital	4 030 023,995	9 460 532,078
Souscription	17 983 272,197	24 899 859,324
Capital	17 830 500,000	24 720 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	45 395,831	44 993,922
Régularisation des sommes distribuables	107 376,366	133 965,402
Rachat	14 953 248,202	15 439 327,246
Capital	14 807 900,000	15 291 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	45 756,036	45 752,521
Régularisation des sommes distribuables	99 592,166	101 774,725
Variation de l'actif net	3 121 312,629	9 560 521,481
Actif net		
En début de période	6 439 217,852	0,000
En fin de période	9 560 521,481	9 560 521,481
Nombre d'actions		
En début de période	64 065	0
En fin de période	94 291	94 291
Valeur liquidative	101,393	101,393
Taux de rendement de la période	0,88%	1,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31 Décembre 2008

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3.1 Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 5 977 906,190 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2008 en DT	% actif
<u>Titres des OPCVM</u>				
Actions des SICAV	5 270	555 970,360	558 677,970	5,83%
actions SICAV MILLENIUM	0	0,000	0,000	0,00%
actions SICAV FIDELITY	5 270	555 970,360	558 677,970	5,83%
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	16 450	1 039 235,174	1 065 757,646	11,12%
Amen Bank 2006	150	13 604,340	14 223,786	0,15%
ATB 2007/1	750	72 029,760	74 557,809	0,78%
ATL 2007/1	1 330	106 445,486	108 159,901	1,13%
BH 2008	800	80 362,080	83 099,254	0,87%
BTKD 2006	230	13 855,904	13 882,400	0,15%
CIL 2002-3	300	12 082,860	12 627,295	0,13%
CIL 2007-1	300	30 261,060	31 772,622	0,33%
GL 2003-2	2 651	159 804,186	168 043,274	1,75%
TL 2004-1	2 544	51 171,033	53 201,245	0,56%
TL 2006-1	5 660	340 353,600	342 626,656	3,57%
TL SUB 2007	500	40 070,600	41 015,868	0,43%
TLS 2008-1	1 000	100 285,000	102 921,108	1,07%
UTL 2004	200	16 104,960	16 782,583	0,18%
UTL 2005	35	2 804,305	2 843,845	0,03%
<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor ciabables sur le marché financier</u>	4 087	4 197 228,710	4 353 470,574	45,41%
BTA 6,5 - 03/2009 (10 ans)	41	41 199,400	42 934,201	0,45%
BTA 6.75% JUILLET 2017	1 000	1 020 300,000	1 046 042,447	10,91%
BTA 6,75 - 04/2010 (10 ans)	1 014	1 033 138,000	1 072 742,391	11,19%
BTA 6,9 9-05/2022 (15 ans)	728	725 633,310	755 394,121	7,88%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	489	520 833,000	541 893,452	5,65%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	680	707 400,000	741 442,644	7,73%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	135	148 725,000	153 021,318	1,60%
TOTAL		5 792 434,244	5 977 906,190	62,36%

S'agissant du 1er exercice social, toutes les entrées en portefeuille-titres l'ont été au cours de l'exercice 2008 et se détaillent comme suit :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition En DT</u>
Emprunts sociétés	1 039 235,174
BTA	4 197 228,710
Actions SICAV	16 959 099,191
<u>TOTAL</u>	<u>22 195 563,075</u>

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi:

(Valeurs en Dinars)

<u>Sorties</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de cession</u>	<u>Plus ou moins valeurs réalisées</u>
Emprunts sociétés	0,000	0,000	0,000
BTA	0,000	0,000	0,000
Actions SICAV	16 403 128,831	16 446 372,260	43 243,429
<u>TOTAL</u>			<u>43 243,429</u>

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 49 385,179 Dinars au 31/12/2008 et se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

<u>Désignation</u>	<u>Montant au 31/12/2008</u>	<u>Montant au 31/12/2007</u>
<u>Dividendes</u>	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	49 385,179	0,000
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>12 242,318</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	12 242,318	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>37 142,861</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	37 142,861	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
<u>TOTAL</u>	<u>49 385,179</u>	<u>0,000</u>

3.3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 3 027 581,555 DT se détaillant comme suit :

<u>Désignation du titre</u>	<u>Nbre</u>	<u>Coût d'acqui. En DT</u>	<u>Valeur actuelle En DT</u>	<u>% actif net</u>
Placements monétaires		3 000 000,000	3 027 581,555	31,583
<u>Emetteur STUSID BANK</u>		<u>3 000 000,000</u>	<u>3 027 581,555</u>	31,583
Certificats de dépôt 730J échéance 24/09/2010	1	1 000 000,000	1 012 606,000	10,563
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	1	1 000 000,000	1 008 820,000	10,524
Certificats de dépôt 730J échéance	1	500 000,000	505 481,000	5,273
Dépôt à Terme 92 jours	5	500 000,000	500 674,555	5,223
<u>TOTAL</u>		<u>3 000 000,000</u>	<u>3 027 581,555</u>	<u>31,583</u>

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 38 958,003 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de l'exercice 2008 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2008
Intérêts des bons de trésor	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	0,000
Intérêts des certificats de dépôt (CD)	36 290,502
Intérêts des dépôts à terme (DAT)	2 265,525
Intérêts des comptes à vue	401,976
TOTAL	38 958,003

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	29 774,750	0,000
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	1 234,788	0,000
Agios créditeurs à recevoir	1 000,000	0,000
TOTAL	32 009,538	0,000

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Commission distributeurs	6 484,860	0,000
Commission gestionnaire	7 781,835	0,000
Commission dépositaire	3 890,919	0,000
TOTAL	18 157,614	0,000

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 7 313,699 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Redevance CMF	962,761	0,000
Provision jeton de présence	3 426,185	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	2 855,173	0,000
TCL	69,580	0,000
TOTAL	7 313,699	0,000

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial</u>	
Montant	1 000 000,000
Nombre de titres	10 000
Nombre d'actionnaires	7
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	23 720 900,000
Nombre de titres émis	237 209
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	15 291 800,000
Nombre de titres rachetés	152 918
<u>Capital au 31-12-2008</u>	
Montant (en nominal)	9 429 100,000
Sommes non distribuables	41 762,576
Montant du capital au 31/12/2008	9 470 862,576
Nombre de titres	94 291
Nombre d'actionnaires	315

3.9 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations	Sommes Distribuables
Exercice 2007	0,000	0,000	0,000
Exercice 2008	57 468,228	32 190,677	89 658,905

4. Autres informations

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/12/2008 se détaillent ainsi :

4.2.1- Données par action

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des placements	0,937	0,000
Charges de gestion des placements	0,227	0,000
REVENUS NET DES PLACEMENTS	0,710	0,000
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,101	0,000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,609	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation	0,341	0,000

SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,951	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	0,029	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,456	0,000
Frais de négociation	-0,034	0,000
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	0,451	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1,060	0,000
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,451	0,000
Régularisation du résultat non distribuable	-0,008	0,000
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,443	0,000
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	101,393	0,000

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Charges / Actif Net Moyen	0,1615%	0,000
Autres charges / Actif Net Moyen	0,0496%	0,000
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,3005%	0,000

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.